



# Positionnement des tests TOEIC® et TOEIC® Bridge™ sur le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL)

## Résumé de l'étude de normalisation

### Contexte

Le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) : Apprendre, Enseigner, Evaluer fournit des lignes directrices communes pour décrire les compétences nécessaires à l'atteinte de différents niveaux d'aptitude linguistique ; il est utilisé par les professeurs de langues, les enseignants, les concepteurs de programmes scolaires ainsi que par les organisations travaillant dans le domaine de l'apprentissage des langues.

Le CECRL définit des compétences linguistiques en matière de compréhension orale, d'expression orale, de compréhension écrite et d'expression écrite, sur une échelle à six niveaux :

- A1 – A2 (Utilisateur élémentaire)
- B1 – B2 (Utilisateur indépendant)
- C1 – C2 (Utilisateur expérimenté)

Le CECRL fournit un cadre descripteur qui peut être utilisé pour interpréter le sens et la portée pratique des scores obtenus dans un test de langues. Si un score peut être relié à l'un des niveaux du CECRL, la signification de ce score - et de ce qu'un candidat ayant obtenu un tel score est capable de faire - devient claire.

### L'objectif d'ETS

L'objectif de cette étude était d'établir une corrélation entre des scores minimum requis au test TOEIC (Test of English for International Communication), d'une part et chacun des niveaux du CECRL, d'autre part. Des scores minimum ont été établis séparément pour l'expression orale, la compréhension orale, l'expression écrite et la compréhension écrite. Il s'agissait également de définir des scores minimum pour le test TOEIC® Bridge™ en relation avec les niveaux A1, A2 et B1.

- Les parties de compréhension orale et écrite du test TOEIC® mesurent les capacités réceptives des personnes travaillant dans un environnement international
- Les parties d'expression orale et expression écrite du TOEIC® mesurent les capacités de production des personnes travaillant dans un environnement international
- Le test TOEIC® Bridge™ mesure les capacités réceptives naissantes (compréhensions orale et écrite) des apprenants-débutants dans un environnement international

### Etude de normalisation

La normalisation est le processus par lequel des experts avisés formulent des recommandations sur les exigences de score qui correspondent au niveau de connaissance, de compétence, de maîtrise ou de réceptivité dont les candidats doivent faire preuve pour être placés dans une catégorie donnée. Le résultat final de la normalisation consiste en une exigence minimale recommandée, également désignée score minimum ou 'score plancher'. Les scores minimum applicables à chaque niveau du CECRL sont définis, dans cette étude, par une valeur minimum du niveau, et ce pour chaque partie du test.

Cette étude de normalisation a été réalisée par un panel composé de 22 experts (enseignants d'Anglais, administrateurs ou directeurs de programmes linguistiques et spécialistes de l'évaluation linguistique) provenant de 10 pays européens.



## Résultats

Il a été demandé au panel d'experts de recommander des scores minimum au test (scores plancher) correspondant à chacun des six niveaux du CECRL (de A1 à C2). Dans l'éventualité qu'une partie du panel considère qu'il ne soit pas nécessairement possible d'établir une corrélation entre chaque partie du test et les différents niveaux du CECRL, ETS a établi le critère suivant : il est nécessaire que sur les 22 panélistes les deux tiers (67%) au moins approuvent la recommandation d'un score minimum pour un niveau donné. Le tableau ci-dessous présente les scores minimum recommandés pour chaque partie du test et chaque niveau du CECRL, et ce pour l'ensemble des tests passés en revue.

Deux tiers du panel au moins ont conclu que les parties Compréhension Orale, Expression Orale et Expression Ecrite du test TOEIC® couvraient les niveaux de A1 à C1, et que la partie Compréhension Ecrite couvrait les niveaux de A1 à B2. La partie Compréhension Ecrite n'a pas rempli le critère des deux tiers au niveau C1 ; 45% des panélistes (10 sur 22) ont recommandé un score minimum pour ce niveau. Bien que le critère des deux tiers n'ait pas été rempli, ETS est conscient que des décideurs puissent tout de même avoir besoin de savoir quelle aurait été la valeur du score minimum à ce niveau.

C'est dans cette perspective que la valeur de 455 points a été attribuée au niveau C1. De plus, le panel a établi que le test TOEIC® Bridge™ couvrait les niveaux de A1 à B1. L'ensemble de ces résultats est cohérent avec les objectifs des tests.

## L'interprétation des résultats

Les établissements d'enseignement, les employeurs, les écoles de langue et les apprenants peuvent interpréter les scores minimum recommandés pour les tests TOEIC® et TOEIC® Bridge™ en se référant aux descripteurs généraux et autres tableaux du CECRL sur le site [www.ets.org/results/cfcr.html](http://www.ets.org/results/cfcr.html). Les résultats reflètent les recommandations d'experts avisés, ayant utilisé des approches de normalisation approuvées. Toutefois, ces résultats devraient être considérés comme des indicateurs, ETS ne conseillant pas une utilisation stricte des scores minimum.

## Rapport technique

Cette étude de normalisation a été réalisée par les chercheurs ETS Richard J. Tannenbaum, Ph.D., et E. Caroline Wylie, Ph.D., en octobre 2006.

Tests / Parties du test	Echelles des scores	Scores minimum				
		A1	A2	B1	B2	C1
<b>TOEIC® Listening and Reading<sup>1</sup> (Compréhension orale et écrite)</b>						
TOEIC® / Compréhension orale	5-495	60	110	275	400	490
TOEIC® / Compréhension écrite	5-495	60	115	275	385	455 <sup>4</sup>
<b>Total TOEIC® Speaking and Writing<sup>2</sup> (Expression orale et écrite)</b>						
TOEIC® / Expression orale	0-200	50	90	120	160	200
TOEIC® / Expression écrite	0-200	30	70	120	150	200
<b>TOEIC® Bridge™<sup>3</sup> (Compréhension orale et écrite)</b>						
TOEIC® Bridge™ / Compréhension orale	10-90	46	64	84		
TOEIC® Bridge™ / Compréhension écrite	10-90	46	70	86		

<sup>1</sup> Les scores de compréhension orale et écrite du test TOEIC® augmentent par tranche de 5 points.

<sup>2</sup> Les scores d'expression orale et écrite du test TOEIC® augmentent par tranche de 10 points. Aucun score total n'est affiché.

<sup>3</sup> Les scores du test TOEIC® Bridge™ augmentent par tranche de 2 points. Aucun score total n'est affiché.

<sup>4</sup> Le score minimum de la compréhension écrite du test TOEIC® est basé sur 45% des panélistes.

## Pour obtenir de plus amples informations sur cette étude de normalisation ou à propos du CECRL

Pour nous contacter : CEF@etsemea.org ou appelez le +33 1 40 75 91 15.



[www.etseurope.org](http://www.etseurope.org)